



Dunkerque, le 16 novembre 2017

Maison de l'Environnement
106, avenue du casino

59240 DUNKERQUE

attac-flandre@outlook.fr

06 48 30 60 38

 ATTAC-Flandre

 AttacFlandre

Communiqué de presse

Projet CAP 2020, extension du Grand Port Maritime de Dunkerque

Vers une autre société

A ce moment de débat public sur le projet CAP 2020, il nous paraît important, en tant qu'association d'apporter des éléments de réflexion locale mais aussi plus générale, sur le projet d'extension du Port de Dunkerque.

Au niveau local, nous comprenons et partageons le souhait du GPMD de développer ses activités sur notre territoire, mais le projet "Cap 2020" présente de nombreuses et graves lacunes qui rendent son efficacité trop aléatoire, et dans le contexte économique et écologique actuel, présentera plus d'inconvénients que d'avantages pour la population et l'environnement de notre agglomération.

Ainsi, nous constatons un nombre important de questions sans réponses : budget minimaliste, non prise en compte du coût des travaux indispensables des infrastructures, nombre d'emplois espérés non justifié et contredit par d'autres études, absence de justification des fonds propres du port, destruction de zones naturelles, pollution de l'air, etc.

Le porteur du projet nous fait un pari sur l'avenir, nous promettant un développement économique digne des grandes villes portuaires, de par leurs histoires et leurs situations géographiques particulières. **Mais il nous propose un projet dont la genèse date de 1967ⁱ !!**

Les habitants du Dunkerquois ont été disposés à accepter les nuisances induites par la présence d'un important pôle industrialo-portuaire dans la mesure où celui-ci, conçu en 1953, a été voulu par le territoire, et a été un important pourvoyeur d'emploi et de ressources financières pour les collectivités.

Mais aujourd'hui, ce n'est plus d'actualité ! Les Havrais en ont fait déjà les frais, avec un projet CAP2000, qui leur promettait 6 millions d'EVP en 2006...ils en sont à 2,5 millions à ce jour !!

Aujourd'hui, nous ne voulons plus de structures dévastatrices d'espaces naturels qui ne feront qu'enrichir quelques lobbyistes : armateurs, opérateurs, entreprises de BTP (telle Bouygues TP qui œuvre actuellement au Port Ouest), et autres multinationales qui, à renfort de containers gigantesques, nous déversent des flots de produits manufacturés dans des conditions sociales et sanitaires « insatisfaisantes ».

A l'heure du développement durable, du consommer local et bio, de la transition énergétique, le Grand Port Maritime de Dunkerque nous répond : croissance, mondialisation, commerce, argent, plus-value...

Sous prétexte d'emploi, 5500 locaux directs et indirects en 2035 (sic !), ce projet détruit notre environnement, épuise nos ressources (nous sommes en dette écologique depuis le 4 août dernier), en s'inscrivant dans la continuité d'un système libéral qui accentue les inégalités à toutes les échelles, alors que nous pouvons développer le port par d'autres activités enclines à aborder la transition écologique, inéluctable : développement des circuits courts, innovation, recherche, économie circulaire...

Pour toutes ces raisons, ATTAC Flandre ne peut valider ce projet.

Et, parce que nous avons plus d'ambitions pour nos citoyens, nous voulons proposer un modèle de société alternatif, un projet de vie plus respectueux socialement et économiquement, des uns et des autres, de la nature et de notre terre !

Martine MINNE
ATTAC Flandre

Vous pouvez retrouver notre cahier d'acteur [ici](#), ou à La boutique du débat : 7, rue David d'Angers - 59140 Dunkerque



¹ Voir page 49/50 du DMO (dossier du maître d'ouvrage)
<https://portdedunkerque.debatpublic.fr/images/pdf/dmo.pdf>